

L'apiculture en quelques chiffres

L'agriculture française métropolitaine c'est :
1 100 000 ruches déclarées par 42 000 apiculteurs, qui produisent 18 500 tonnes de miel par an.

Tous les apiculteurs ne pratiquent pas de la même façon : 91 % d'entre eux sont des producteurs familiaux, possédant de 1 à 30 ruches. 5 % sont des apiculteurs pluriactifs (de 31 à 150 ruches), les 4 % restants sont des apiculteurs professionnels, avec plus de 151 ruches. Les apiculteurs professionnels produisent les deux tiers du miel français.

Entre 2004 et 2010, la production nationale de miel a diminué de 28 %. La consommation de miel en France étant restée stable (environ 40 000 tonnes par an), les importations ont progressé de 49 % sur la même période. (Environ 25 500 tonnes par an)

Le miel biologique représente 5 % de la production nationale.

Et en Rhône-Alpes

Rhône-Alpes est, avec Midi-Pyrénées et PACA, une des trois plus importantes régions apicoles françaises. Elle se positionne en tête du classement national pour le nombre des exploitations détentrices de ruches (1750), à la troisième place si on considère le nombre de ruches (91 100) ou la production de miel (1600 tonnes).

Rhône-Alpes représente 14% des exploitations apicoles métropolitaines et 11 % du nombre de ruches ou de la production de miel. Les structures apicoles régionales sont donc de dimension plus modeste que la moyenne nationale.

L'apiculture se répartit de façon relativement homogène sur le territoire régional, même si elle est moins dense dans l'Ain.



devenir

CFPPA de Die

Parrain d'Abeilles



Une ruche aux couleurs de l'entreprise

40 000 abeilles de plus sur le territoire

100 pots de miel avec étiquette au nom de l'entreprise

Photos et informations sur l'état sanitaire de la ruche et des abeilles



Tarif :
900€ par ruche la première année
500€ les années suivantes



Pour tout renseignement, contactez : Lionel



LeValentin
CFPPA
DIE

Av. de la Clairette
26150 Die
www.cfppa-die.fr

Téléphone : 04 75 22 04 19

Télécopie : 04 75 22 10 11

Messagerie : cfppa.die@educagri.fr

Aidez-nous à la protection et à la sauvegarde de la biodiversité sur la Bio-Vallée

devenez

CFPPA de Die

Parrain d'Abeilles



J'aime les abeilles
J'aide la biodiversité



LeValentin
CFPPA
DIE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





Parrain d'abeilles



L'abeille existe sur terre depuis plus de 60 millions d'années. Bien avant l'être humain...

Elle a supporté sans aucun préjudice tous les bouleversements climatiques. En raison d'une complémentarité exemplaire, abeilles et plantes à fleurs se sont développées parallèlement et ont participé à l'émergence d'une biodiversité exceptionnelle.

En butinant l'abeille participe à la pollinisation de **plus de 80% des plantes à fleurs**. Par ailleurs, plus de 70 % des cultures, dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao, soit 35 % du tonnage de ce que nous mangeons, dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale. Cette dépendance existe pour la production de fruits (tomates, courges, arbres fruitiers...) et pour la production de graines (carottes, oignons...).

700 fleurs par jour sont visitées par une abeille qui réalise, au plus fort de la récolte, une dizaine de voyages.

1 abeille butinerait plus de 8 millions de fleurs, pour fabriquer un pot de miel de 500 grammes...



Depuis quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale dans certaines régions du monde.

Sa disparition serait une véritable catastrophe pour la nature et l'être humain.

Le parrainage d'abeilles

Parrainer une ruche, c'est un acte concret qui permet, de montrer par le biais de sa communication, un engagement environnemental fort.

C'est aussi un moyen de véhiculer à vos clients et collaborateurs, une volonté d'aider à la protection de la nature et à sa biodiversité, grâce à ce qu'offrent les abeilles, leur miel.

Installation d'une ruche aux couleurs de l'entreprise.

Des photos de votre ruche et de vos abeilles régulièrement.

Une information sur l'état sanitaire de la ruche et des abeilles.

La possibilité de faire les visites avec des membres du personnel de l'entreprise.

100 pots de miel (125 g) par ruche, aux couleurs de l'entreprise.

L'abeille intervient comme sentinelle et donne l'alerte pour les atteintes à l'environnement et la biodiversité. Elle est l'avant garde de l'humain. L'abeille est un bio-indicateur particulièrement performant, puisqu'elle est quotidiennement en contact de plusieurs éléments des écosystèmes tels que les végétaux, l'eau, le sol et l'air, dont elle conserve des traces sur son corps couverts de poils.

Observer les troubles et les mortalités des colonies d'abeilles, et surtout chercher à en comprendre les causes, c'est aussi protéger la santé publique.